

Fondation de prévoyance 3a PostFinance

Demande d'ouverture prévoyance 3a



À compléter en caractères d'imprimerie, s.v.p.

Preneuse/Preneur de prévoyance

Je souhaite ouvrir une solution de prévoyance 3a auprès de la Fondation de prévoyance 3a PostFinance.

Monsieur Madame

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

N° _____

NPA _____

Lieu _____

Date de naissance _____

Nationalité

CH

Apatride

Autre _____

Langue de correspondance

Allemand

Français

Italien

Anglais

N° de téléphone (privé; mobile) _____

Informations importantes

Je cotise à une caisse de pensions (2e pilier)¹

oui

non

Mon compte privé chez PostFinance pour l'imputation au patrimoine investi (IBAN/n° de compte PostFinance):²

Je souhaite transférer mon avoir de prévoyance de mon actuelle institution du pilier 3a vers la Fondation de prévoyance 3a PostFinance.³

¹ Information obligatoire

² Économiser des frais sur le package bancaire

³ Nous vous enverrons le formulaire prérempli à signer

Option facultative: versement par ordre permanent

J'établis un ordre permanent en faveur de la solution de prévoyance 3a souhaitée.

Compte de débit chez PostFinance _____

Nom et prénom de la/du titulaire du compte _____

Montant maximal autorisé par la loi⁴

Montant

Montant annuel maximal autorisé par la loi avec caisse de pensions LPP⁴

Périodicité

mensuelle

annuelle

Déterminer soi-même le montant

Déterminer soi-même le montant par périodicité⁵ CHF

mensuelle

annuelle

semestrielle

trimestrielle

Première exécution⁶ le: _____ (jj.mm.aaaa)

Dernière date d'exécution⁷: _____ (jj.mm.aaaa)

⁴ Possible uniquement si vous cotisez à une caisse de pensions (2e pilier). Le montant est réparti uniformément en fonction de la périodicité choisie. De cette manière, le montant maximal autorisé par la loi est atteint en fin d'année. En fin d'année, des modifications de l'arrondi peuvent survenir.

⁵ Veuillez tenir compte du montant maximal autorisé par la loi.

⁶ Si la date d'exécution tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié, PostFinance exécute l'ordre le jour ouvrable bancaire précédent.

⁷ Si vous n'indiquez pas de date limite d'exécution, elle est valable jusqu'à révocation.



Option facultative: ordre de fonds pour investissement direct dans un fonds de prévoyance (un seul choix possible)

Tous les versements futurs doivent être investis directement dans les fonds de prévoyance suivants.*

PF Pension – ESG 25 Fund (ISIN CH0012056260)

PF Pension – ESG 50 Fund (ISIN CH0012056203)

PF Pension – ESG 75 Fund (ISIN CH0316793139)

PF Pension – ESG 100 Fund (ISIN CH0484781684)

* Est considérée comme versement toute inscription au crédit dans la solution de prévoyance 3a, y compris les crédits d'intérêts.

Bases juridiques pour la solution de prévoyance 3a et les éventuels ordres de fonds

1. Généralités

1.1 Introduction

Par la présente demande d'ouverture, je m'affilie en tant que preneuse/preneur de prévoyance à la Fondation de prévoyance 3a PostFinance. PostFinance SA, de son côté, servira d'intermédiaire pour fournir la prestation et transmettra à la Fondation de prévoyance 3a PostFinance les données nécessaires à l'ouverture et à l'exécution de celle-ci (données de la fiche client et données d'adresses, image de signature, données relatives aux ordres et aux transactions ainsi que mutations de ces données ou d'autres données en vue de remplir les obligations légales et réglementaires, etc.).

1.2 Protection des données

Vous pourrez obtenir des informations sur la façon dont la fondation traite vos données personnelles dans la déclaration de protection des données de la Fondation de prévoyance 3a PostFinance, sur postfinance.ch/dpd-3a. Par ailleurs, PostFinance peut utiliser vos données personnelles à des fins de marketing et de gestion de la clientèle. Vous trouverez des informations à ce sujet dans la déclaration générale de protection des données de PostFinance, sur postfinance.ch/dpd.

1.3 Identification

Si votre identité n'a pas encore été vérifiée par PostFinance, veuillez vous rendre à cet effet dans une filiale de la Poste ou de PostFinance avec la présente demande d'ouverture et une pièce d'identité officielle valable (passeport, carte d'identité, titre de séjour).

2. Informations sur les risques et dispositions pour les ordres de fonds éventuels

2.1 Généralités

PostFinance communique les éventuels ordres de fonds et transmet ceux-ci pour exécution à la fondation de prévoyance. Le dépôt de l'ordre a lieu sans conseil (on parle ici d'opération d'exécution pure, execution only). PostFinance et la fondation de prévoyance ne vérifient ni l'adéquation, ni le caractère approprié de l'ordre donné. Aucune surveillance ponctuelle ou permanente du portefeuille 3a n'est non plus effectuée.

Des renseignements relatifs à l'application de la loi fédérale sur les services financiers (p. ex. autorisation d'exercer de PostFinance, coordonnées des autorités de surveillance et de l'organe de médiation) sont disponibles sur postfinance.ch/lfin.

2.2 Informations sur les risques

- Il incombe à la cliente/au client de s'informer de manière appropriée sur les risques propres à chaque décision de placement.
- Les investissements dans les produits de placement sont effectués pour le compte et aux risques exclusifs de la cliente/du client. La fondation de prévoyance et PostFinance déclinent toute responsabilité pour les décisions prises par la clientèle.
- Les clientes/Les clients prennent connaissance du fait que tous les fonds de prévoyance à leur disposition comportent un potentiel de perte parfois important. La préservation du capital investi n'est pas garantie.
- Aucune représentante, aucun représentant ni mandataire de la fondation de prévoyance ou de PostFinance n'est autorisé à donner, que ce soit par oral ou par écrit, une quelconque assurance ou garantie portant sur une certaine évolution de la valeur d'un fonds de prévoyance.

2.3 Dispositions pour les fonds de prévoyance et la saisie des ordres

- Les fonds de placement PF Pension – ESG 25 Fund, PF Pension – ESG 50 Fund, PF Pension – ESG 75 Fund et PF Pension – ESG 100 Fund sont soumis au droit suisse.
- Le fonds PF Pension – ESG 25 est conforme aux dispositions de l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).
- Conformément à l'art. 50, al. 4 OPP 2, la part en actions des fonds PF Pension – ESG 50 Fund, PF Pension – ESG 75 Fund et PF Pension – ESG 100 Fund est plus élevée que pour les fonds de prévoyance classiques. Les fonds PF Pension – ESG 50 Fund, PF Pension – ESG 75 Fund et PF Pension – ESG 100 Fund ne s'adressent donc qu'à des investisseuses et investisseurs disposés à prendre des risques et ayant la capacité de le faire.
- Si les données du formulaire sont incomplètes ou peu claires, l'exécution de l'ordre de fonds ne peut pas être garantie pour la prochaine échéance possible. La fondation de prévoyance n'est pas responsable des éventuelles différences de cours qui en résultent.



3. Bases juridiques

Les documents ci-après constituent la base de la solution de prévoyance 3a (chiffre 1) et des éventuels ordres de fonds (chiffres 2 à 5):

1. Règlement de la Fondation de prévoyance 3a PostFinance
2. Descriptif du produit «Fonds de prévoyance avec le compte prévoyance 3a»
3. Feuille d'information «Frais et indemnités de distribution pour les fonds de prévoyance de PostFinance»
4. Brochure «Risques inhérents au commerce d'instruments financiers» (pour information)
5. Document d'Informations Clés (PRIIP KID), et ce pour chaque fonds que je souscris

Ces documents sont disponibles sur postfinance.ch/prevoyance-informations.

Si je passe un ordre de fonds, je prends connaissance du fait que, dans le cadre de la vente de fonds de placement, PostFinance perçoit des indemnités de la part de tiers, et je l'accepte. Je renonce expressément à recevoir l'indemnité de distribution de PostFinance. Le montant des indemnités est susceptible d'être modifié en tout temps. Les informations actuelles et les informations détaillées concernant les indemnités de distribution sont disponibles dans le document «Feuille d'information: Frais et indemnités de distribution pour les fonds de prévoyance de PostFinance» sur postfinance.ch/prevoyance-informations.

J'ai lu les informations et les documents susmentionnés (sauf indication contraire) et déclare les accepter.

Lieu _____

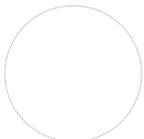
Date _____

 _____

Signature de la preneuse/du preneur de prévoyance

Veillez envoyer le formulaire à: PostFinance SA, Scan Center, 3002 Berne

Prière de ne pas remplir

Office de conclusion	Code de lieu	Numéro personnel	 Timbre à date
----------------------	--------------	------------------	--

